

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021**

Présents : P. AZA-VALLINA, D. AZEMA, I. BARTHE, G. BOUISSON, J. BOUISSON, M. CLUZEL, C. COURTENS, D. DOUARCHE, A. ESCURET, R. LORIVAL, J. MAJRI, D. MASSOL, M. MURIOT, M. SIBILLE, C. TARRAGA.

Secrétaire de séance : R. LORIVAL

Début de la séance : 18h10

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17/03/2021.

Vote : Pour 13, Abstentions 2 (P. AZA-VALLINA, J. MAJRI).

2. AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRES DU DOMAINE PUBLIC

Le gérant de la société KENY, locataire d'un local à usage de bar/restaurant à l'enseigne « Auberge du Caroux » sis à Mons la Trivalle, a souhaité bénéficier pour une période maximale de 5 mois s'étalant du 01 mai au 30 septembre 2021, d'une emprise à usage de terrasse ouverte sur le domaine public, Place du Platane. Comme l'an dernier, l'extension de la superficie répond à une nécessité pour le gérant de répondre aux protocoles sanitaires, la terrasse sera mise en place lorsque les conditions sanitaires l'autoriseront. Madame le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Vote 15 voix Pour soit l'unanimité.

3. VOTE DES TAUX

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. La surcompensation est neutralisée par application d'un coefficient correcteur et expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des 2 grands impôts locaux, notamment :

- Les limites de chacun conformément aux dispositions prévues par la loi,
- Les taux appliqués l'année dernière.

Vu le budget principal 2021, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de **181 209 €** ;

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale, Madame le maire propose de ne pas augmenter les taux en 2021 :

	Taux année N -1	Taux votés	Produits attendus <i>avant coefficient correcteur</i>
T.F.B	10,28	10,28	243 591
T.F.N.B	68,94	68,94	9 169

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Vote 15 voix Pour soit l'unanimité.

4. CONTRATS CUI-CAE-PEC

Afin d'assurer le bon fonctionnement des structures communales, Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le recrutement d'un agent en contrat unique d'insertion - parcours emploi compétences - d'une durée de 12 mois, pour 20 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} juin 2021 pour exercer les fonctions d'agent technique. Madame le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Il est évoqué l'éventuelle nécessité de remplacer un agent. C. COURTENS suggère qu'une fiche de poste soit préalablement bien définie pour assurer l'efficacité de ce recrutement éventuel.

Vote : Unanimité.

5. CONTRAT AFDA CINEMA EN PLEIN AIR

Madame le Maire informe l'assemblée qu'afin de pouvoir proposer des animations culturelles et festives dans le respect des gestes barrières telles que le cinéma en plein air, en lieu et place de celles habituellement financées par la Municipalité qui ne pourront se dérouler cet été eu égard au contexte sanitaire, il convient de signer une convention avec l'association « Au fil des Arts » (AFDA), siège social Place Amans, 34390 PREMIAN, pour 8 projections et pour un coût total de 6400 €. Madame le Maire précise que ces séances de cinéma auront lieu les mercredis des mois de juillet et août.

D. MASSOL trouve que le prix par séance est un peu élevé. R. LORIVAL précise que le montant de la séance englobe la mise à disposition du matériel et de personnel par l'AFDA ainsi que coût de location d'un film qui, en fonction de sa côte, peut atteindre 600 € par séance. Madame le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Vote : Pour 14, Abstention 1 (J. MAJRI).

19h00, A. ESCURET, R. LORIVAL, C. TARRAGA demandent le vote du huis clos. Vote : Pour/Unanimité.

**6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2021****Affectation du résultat du CA 2020 :**

Au compte R002 (Excédent de fonctionnement reporté) : 189 985.31 €

Au compte D001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) 30 399.37 €

Au R 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) 30 399.37 €

Vote 15 voix Pour soit l'unanimité.**Affectation du résultat du CCAS 2019 :**

Report au Budget Primitif principal 2021 de l'excédent de fonctionnement du CCAS constaté au compte administratif 2019 : R 002 (Excédent de fonctionnement) 1625,50 €

Vote 15 voix Pour soit l'unanimité.

PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Budget Primitif 2021	RECETTES	Budget Primitif 2021
011 Charges à caractère général	190 430,60	013 Atténuations de charges	4 000,00
012 Charges de personnel	231 500,00	70 Produits des services	66 560,54
65 Autres charges gestion courante	254 050,00	73 Impôts et taxes	263 611,46
66 Charges financières	20,66	74 Dotations et participations	165 913,00
67 Charges exceptionnelles	11 630,15	75 Autres produits de gestion courante	85 000,00
		76 Produits financiers	5,00
		77 Produits exceptionnels	500,00
		78 Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	0,00
Total des dépenses réelles	687 631,41	Total des recettes réelles	585 590,00
023 Virement à la section d'investissement	80 000,00		
042 Opération d'ordre entre section	9 569,40	042 Opération d'ordre entre section	0,00
Total des dépenses d'ordre	89 569,40	Total des recettes d'ordre	0,00
Total des dépenses	777 200,81	Total des recettes	585 590,00
D002 Résultat reporté ou anticipé		R002 Résultat reporté ou anticipé	191 610,81
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	777 200,81	Total des recettes de fonctionnement cumulées	777 200,81

PRINCIPAL - INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Budget Primitif 2021	RECETTES	Budget Primitif 2021
20 Immobilisation incorporelle	50 000,00	13 Subvention d'investissement	69 000,00
21 Immobilisation corporelle	350 814,37	Total des recettes d'équipement	69 000,00
Total des opérations d'équipement	400 814,37	10 Dotations, fonds divers et réserves	57 230,75
16 Remboursement d'emprunts	4 586,41	024 Produits des cessions	160 000,00
		16 Emprunts et dettes assimilées	60 000,00
Total des dépenses financières	4 586,41	Total des recettes financières	277 230,75
45 Total des opérations pour compte de tiers	0,00	45 Total des opérations pour compte de tiers	0,00
Total dépenses réelles d'investissement	405 400,78	Total des recettes réelles d'investissement	346 230,75
040 Opération d'ordre de transfert entre section	0,00	021 Virement de la section de fonctionnement	80 000,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	040 Opération d'ordre de transfert entre section	9 569,40
Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	Total des recettes d'ordre d'investissement	89 569,40
Total des dépenses	405 400,78	Total des recettes	435 800,15
D001 Solde d'exécution négatif reporté	30 399,37	R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	435 800,15	Total des recettes de fonctionnement cumulées	435 800,15

Madame le Maire et R. LORIVAL présentent le détail des chapitres de chaque section en dépenses et en recettes.

Madame le Maire invite le conseil municipal à en délibérer.

Vote du Budget PRIMITIF PRINCIPAL : **Pour 13 / Abstentions 2** (P. AZA-VALLINA, J. MAJRI).

7. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	2021				
	Voté 2019	Voté 2020	Demandé	Proposition Commission Festivité	Vote Conseil Municipal
A.C.C.A.	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
Anciens combattants	220,00	150,00	150,00	200,00	200,00
Association Sportive Collège du Jaur et UPP A. Laiss...	250,00	250,00	250,00	250,00	250,00
Caroux Montagne	150,00	250,00	250,00	250,00	250,00
Caroux Xtrail	300,00	0,00	300,00	0,00	0,00
Corps Sapeurs Pompiers Amicale	150,00	200,00	200,00	200,00	200,00
Foyer Rural	2 230,00	2 250,00	2 250,00	2 000,00	2 000,00
La Boule des Gorges	500,00	500,00	500,00	300,00	300,00
Association St Roch - La Vouite	0,00	0,00	400,00	300,00	300,00
Association Prévention Routière	50,00	50,00	250,00	50,00	50,00
Les chats du Caroux	0,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Monta Davales	150,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Restos du cœur	0,00	750,00	750,00	750,00	750,00
Vélo Caroux Ecole VTT	0,00	250,00	250,00	250,00	250,00
	4 260,00	4 950,00	6 050,00	5 050,00	5 050,00

J. BOUISSON détaille le projet de subvention aux associations. Madame le Maire invite le conseil à en délibérer.

Vote des subventions aux associations : **Vote 15 voix Pour soit l'unanimité.**

**8. VOTE DU BUDGET PRIMITIF TOURISME 2021****Affectation du résultat du CA 2020 :**

Au compte R002 (Excédent de fonctionnement reporté) : 10 243.13€

Au compte D001 (Solde d'exécution d'investissement reporté) : 9 237.75€

Au R 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) : 9 237.75€

TOURISME - FONCTIONNEMENT					
DEPENSES		Budget Primitif 2021	RECETTES		Budget Primitif 2021
011	Charges à caractère général	89 968,13	013	Atténuations de charges	100,00
012	Charges de personnel	81 295,00	70	Produits des services	163 900,00
65	Autres charges gestion courante	2 010,00	76	Autres produits de gestion courante	22 050,00
66	Charges financières	1 120,00	77	Produits exceptionnels	500,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00			
Total des dépenses réelles		175 793,13	Total des recettes réelles		186 550,00
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00	042	Opération d'ordre entre section	31 000,00
042	Opération d'ordre entre section	32 000,00			
Total des dépenses d'ordre		52 000,00	Total des recettes d'ordre		31 000,00
Total des dépenses		227 793,13	Total des recettes		217 550,00
D002	Résultat reporté ou anticipé	0,00	R002	Résultat reporté ou anticipé	10 243,13
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		227 793,13	Total des recettes de fonctionnement cumulées		227 793,13

TOURISME - INVESTISSEMENT					
DEPENSES		Budget Primitif 2021	RECETTES		Budget Primitif 2021
21	Immobilisation corporelle	6 500,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	9 237,75
16	Remboursement d'emprunts	14 500,00	Total des recettes financières		9 237,75
Total dépenses réelles d'investissement		21 000,00	45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00
040	Opération d'ordre de transfert entre section	31 000,00	Total des recettes réelles d'investissement		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		31 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00
Total des dépenses		52 000,00	040	Opération d'ordre de transfert entre section	32 000,00
D001	Solde d'exécution négatif reporté	9 237,75	Total des recettes d'ordre d'investissement		52 000,00
Total des dépenses d'investissement cumulées		61 237,75	Total des recettes		61 237,75
			R001	Solde d'exécution positif reporté	0,00
			Total des recettes de fonctionnement cumulées		61 237,75

Madame le Maire et R. LORIVAL présentent le détail des chapitres de chaque section en dépenses et en recettes.

Madame le Maire invite le conseil municipal à en délibérer.

Vote budget primitif TOURISME : **Pour 13 / Abstentions 2** (P. AZA-VALLINA, J. MAJRI).

9. VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2021

ASSAINISSEMENT - EXPLOITATION					
DEPENSES		Budget Primitif 2021	RECETTES		Budget Primitif 2021
011	Charges à caractère général	18 976,57	70	Produits des services	17 779,05
66	Charges financières	1 400,00	74	Dotations et participations	0,00
			75	Autres produits de gestion courante	0,00
			77	Produits exceptionnels	37 800,00
Total des dépenses réelles		20 376,57	Total des recettes réelles		55 579,05
023	Virement à la section d'investissement	0,00	042	Opération d'ordre entre section	7 777,75
042	Opération d'ordre entre section	21 800,00	Total des recettes d'ordre		7 777,75
Total des dépenses d'ordre		21 800,00	Total des recettes		63 350,80
Total des dépenses		42 176,57	R002	Résultat reporté ou anticipé	0,00
D002	Résultat reporté ou anticipé	21 174,23	Total des recettes d'exploitation cumulées		63 350,80
Total des dépenses d'exploitation cumulées		63 350,80			

ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENT					
DEPENSES		Budget Primitif 2021	RECETTES		Budget Primitif 2021
20	Immobilisation incorporelle	50 000,00	13	Subvention d'investissement	115 063,00
21	Immobilisation corporelle	9 709,53	Total des recettes d'équipement		115 063,00
23	Immobilisations en cours	0,00			
Total des opérations d'équipement		59 709,53	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16	Remboursement d'emprunts	14 000,00	Total des recettes financières		0,00
Total des dépenses financières		14 000,00	Total des recettes réelles d'investissement		115 063,00
Total dépenses réelles d'investissement		73 709,53	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opération d'ordre de transfert entre section	7 777,75	040	Opération d'ordre de transfert entre section	21 800,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 777,75	Total des recettes d'ordre d'investissement		21 800,00
Total des dépenses		81 487,28	Total des recettes		136 863,00
D001	Solde d'exécution négatif reporté	55 375,72	R001	Solde d'exécution positif reporté	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées		136 863,00	Total des recettes de fonctionnement cumulées		136 863,00

Madame le Maire et R. LORIVAL présentent le détail des chapitres de chaque section en dépenses et en recettes.

Une subvention exceptionnelle de 106 000 € en provenance du budget principal est destinée à équilibrer le budget assainissement en raison du déficit structurel accumulé depuis plusieurs années. Cette somme se répartit en 37 800€



pour la section Exploitation et 68 200€ pour la section investissement. Madame le Maire indique que, concernant le schéma directeur, les OS ont été signés. Elle précise que la réflexion va devoir être menée sur l'augmentation des taxes relatives à l'assainissement afin de générer des recettes supplémentaires. D. AZEMA propose que l'augmentation de la taxe d'assainissement soit étalée sur plusieurs années. Les élus conviennent que le recours à l'emprunt est, à l'heure actuelle, à écarter et qu'il devra être activé pour le lancement de travaux qui seront préconisés lors de la dernière phase du schéma directeur. Madame le Maire rappelle que le dernier emprunt sur l'assainissement s'achèvera en juin 2023.

Madame le Maire invite le conseil municipal à en délibérer.

- Délibération autorisant la subvention de 106 000€

Vote 15 voix Pour soit l'unanimité.

Vote Budget PRIMITIF ASSAINISSEMENT : **Vote 15 voix Pour soit l'unanimité.**

10. DELIBERATION OPPOSITION TRANSFERT PLU

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2020-067 DU 16/12/2020

La loi du 14/11/2020 (article 7) a reporté au 1er juillet 2021 l'échéance visant le transfert du PLU à l'intercommunalité sauf si minorité de blocage (si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent) qui doit intervenir le cas échéant dans les 3 mois précédant le 1er juillet. Madame le Maire soumet par conséquent la même délibération que celle proposée lors de la séance du 16/12/2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- **S'opposer au transfert** de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Minervois au Caroux au 1er juillet 2021.

Vote 15 voix Pour soit l'unanimité.

11. QUESTIONS DIVERSES

- P. AZA-VALLINA souhaite des précisions sur le planning d'installation des jeux d'enfants. C. COURTENS attend une proposition de la société de contrôle. Il faut prévoir une réunion pour organiser les travaux.
- J. MAJRI évoque les bandes rugueuses à mettre en place à l'entrée du village. Il lui est répondu qu'un contact va être pris avec l'Agence Technique de St Pons à ce sujet.
- D. AZEMA évoque la demande d'autorisation de gérants d'un camion pizza qui souhaiteraient desservir Mons La Trivalle une fois par semaine. Madame le maire précise qu'elle a contacté cette entreprise qui souhaiterait venir le dimanche et que le besoin en électricité limite le choix des lieux d'installation.
- D. DOUARCHE souligne le problème des containers à ordures ménagères en mauvais état. C. TARRAGA précise qu'il a contacté la Communauté de Communes afin d'obtenir le renouvellement de certains containers et évoque la redéfinition des points de collecte dans le cadre de l'harmonisation du traitement des déchets.
- G. BOUISSON évoque l'interdiction de circuler sur le sentier qui va de Mons aux Pradals. C. COURTENS précise qu'un devis a été demandé pour remonter le mur qui s'est effondré.
- Madame le Maire revient sur la nécessité de la mise en place de la signalétique des Gorges avant la saison et qu'elle est mesurée d'obtenir rapidement des propositions pour les panneaux d'accueil et d'information. C. TARRAGA informe qu'il va convoquer prochainement la commission tourisme.
- G. BOUISSON revient sur la mise en place d'un panneau d'affichage lumineux au centre du village. Madame le Maire souligne que le coût du panneau et de son installation sont élevés pour une installation risquant d'être provisoire compte-tenu des projets à venir au centre du village.

Fin de la séance : 20h50

Le secrétaire de séance :

Régis LORIVAL

Le Maire

Arielle ESCURIEU

